

*Saint-Memory*» réapparaît dans une procédure judiciaire entre le roi et l'évêque de Rodez (490).

En 1485, noble Philippe Teinturier, habitant de Villefranche, rend hommage à l'évêque de Rodez pour la tour, forteresse et village de St Mémory («*torem et fortalitium ac villam sancti memari prope villafranca*») (491). Quelle est cette tour ? Où était-elle ? Elle représentait peut-être le pouvoir seigneurial, cité plus haut. Aucune indication ne vient confirmer cette hypothèse ; c'est la seule mention de cette tour. On parle de «*les tours*» doit-on y voir le mot «*forteresse*» ou bien «*fortification*». Il est possible que le village de Saint-Mémory ait été fortifié avec des remparts, ou par l'implantation des maisons autour d'une tour comme à Martiel. Malheureusement, rien ne nous permet de le vérifier. Ce village a dû disparaître avant le XVII<sup>e</sup> siècle. À sa place, on mentionne dans le cadastre de 1677 «*métairie ou y a une grange, pigeonnier, patus, jardins, prés, terres...*» (492).

Cet habitat villageois devait se situer non loin de la zone fouillée, au pied du rocher, au sommet duquel se trouvait l'église et le cimetière. Il était probablement dans la seigneurie de l'évêque de Rodez. Aussi, le site de Saint-Mémory a apparemment connu une occupation du sol constante, de l'époque gallo-romaine au Moyen Âge. On retrouve pour le haut Moyen Âge, l'église et le cimetière (nécropole). Ces derniers n'étaient pas seuls ; un habitat devait exister non loin de là. Il a dû se développer pendant le Moyen Âge (avec le péage). Situé au fond des gorges, au-dessous du village de Morlhon, il était peut-être en liaison avec le château de Morlhon. On trouve une branche de Morlhon-Saint-Mémory (493). Il ne faut pas non plus négliger la présence des mines qui sont peut-être à l'origine de l'installation d'un habitat à cet endroit (époque gallo-romaine).

### C - LES IMPLANTATIONS RELIGIEUSES

La totalité de ces installations est concentrée dans la partie Ouest du canton : Vailhourles et son prieuré, Martiel avec l'abbaye de Loc-Dieu, et la commanderie templière de Ginouillac.

Il semble donc que l'autorité laïque (seigneurs temporels) soit assez faible dans cette zone. Par contre, on trouve les sites liés à des ordres religieux : deux pour les cisterciens (abbaye de Loc-Dieu et Fontaynous) et deux pour les templiers (Ginouillac et l'Espinassière). Martiel apparaît comme la frontière entre ces deux communautés religieuses. Il s'est effectué un découpage de la commune en deux zones : au Nord les templiers, et au Sud le monastère cistercien. Pourquoi une telle séparation ? Les premiers sont défavorisés au niveau du terrain (région du Causse), la terre est plus difficile à travailler. Doit-on y voir une volonté de cet ordre de s'isoler dans une zone aussi hostile à l'homme ?

On peut dire que si on trouve une aussi forte implantation religieuse à l'Ouest du canton, ce n'est pas un hasard. C'est le cas de la plus éloigné du fief des Morlhon qui sont les plus puissants seigneurs de la région. Leur autorité ne s'étendait pas jusque là ; le terrain était libre pour l'installation d'un pouvoir spirituel puissant (voir carte doc. 42).

### Implantation cistercienne

L'abbaye de Cîteaux est fondée en 1098 par R. de Molesme et ses compagnons qui désirent pratiquer une vie plus évangélique, en rupture avec un monachisme victime de son succès, donc de son enrichissement. Dans le cadre général du renouveau monastique de la fin du XI<sup>e</sup> siècle, il ne s'agit au début que d'une recherche du «désert» comme expression d'une réforme spirituelle. L'architecture cistercienne se caractérise par son austérité et son absence de décors. Les cisterciens ont mis en place le système des «granges» en exploitation directe ; ce sont les moines cisterciens qui s'occupent des domaines agricoles, contrairement aux clunisiens qui utilisent l'exploitation indirecte.

Donnons un bref rappel de l'installation de l'abbaye de Loc-Dieu, d'après la Gallia Christiana : «Loc-Dieu, du diocèse de Rodez, fille de l'abbaye de Dalon, de l'ordre de Cîteaux, fut fondée le 12 des Calendes d'Avril 1123» (494). L'abbaye de Dalon (en Limousin) d'où était venus ces moines avait été fondée en 1117 par Géraud de Salle. Celui-ci était sorti de l'abbaye de Pontigny, l'une des cinq premières maisons issues de Cîteaux, créé en 1098 (495).

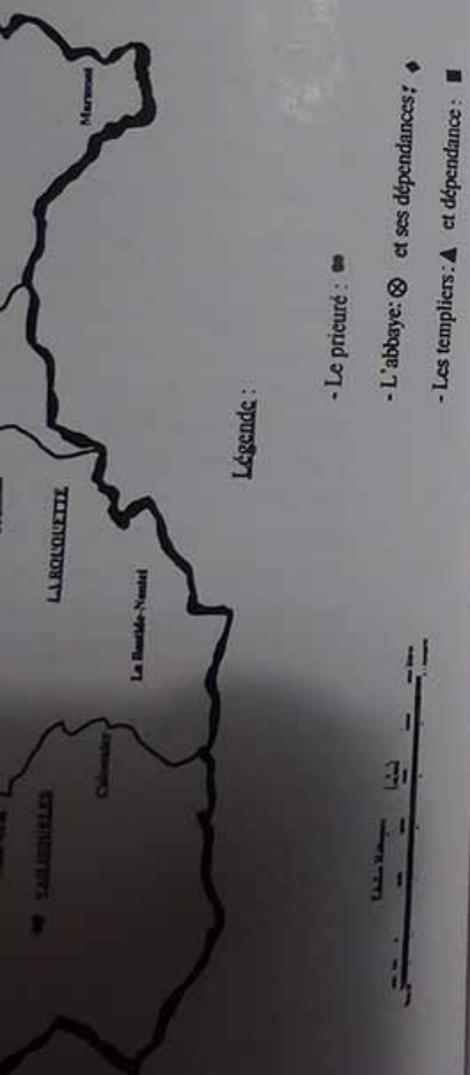
Un des principaux bienfaiteurs fut Audouin de Parisot, qui en 1124 donna à Notre-Dame de Loc-Dieu et à ses moines tout ce qu'il possédait dans quelques villages (496). A cette époque, Loc-Dieu n'existait peut-être qu'à l'état embryonnaire, mais il y avait une fondation religieuse. L'abbaye n'aurait été affiliée à l'ordre de Cîteaux qu'en 1165 (497). En 1159, fut posée la première pierre d'un nouvel édifice qui a été consacré en 1189. (498)

### 1 - Fontaynous

Situé à environ 3 kilomètres à l'Ouest de Martiel, cet endroit se trouve à la limite du canton de Villefranche. Il ne reste plus grand chose de l'ancienne demeure des abbés de Loc-Dieu. Jusqu'à la Révolution, Fontaynous, comme Martiel, relevait de l'évêque de Cahors. Ce lieu, bien que dépendant de la sénéchaussée de Villefranche, appartenait même à la province du Quercy.

### A - LE SITE

L'ensemble des constructions comprenant une église encore en activité, et les ruines d'un ancien «château», est installé au fond d'un vallon. Il n'y a pas de vil-



lage : seul l'ancien presbytère, transformé aujourd'hui en habitation, est occupé pendant l'été. Le hameau le plus proche, Le Mas de Labarthe (département du Lot) est constitué de quelques fermes. Fontaynous est isolé dans la zone Ouest de la commune de Martiel ; seule une petite route permet d'y accéder.

### B - L'EGLISE

Dans son état actuel l'église n'est pas très ancienne. Elle a été remaniée au XIX<sup>e</sup> siècle. Cet édifice paraît grand, compte tenu de la population actuelle.

Le cimetière est placé autour de cet édifice. L'ancien presbytère, grande maison datant des XVIII<sup>e</sup>- XIX<sup>e</sup> siècles, est situé à côté (n<sup>o</sup> de parcelle 730).

L'église est dédiée à Saint-Hilaire. Elle était à la collation de l'abbaye de Loc-Dieu (499).

La première mention de Fontaynous apparaît en 1146, lors de la donation de l'église par Raimond Oalric de Parisot aux frères de Loc-Dieu, «*ecclesia de Fontainos*» (500).

Dans une bulle sans date du pape Luce III, dont le pontificat s'étend de 1182 à 1185, il est mentionné : «*ecclesiam de Fontenonis*» (501) comme appartenant à l'abbaye de Loc-Dieu. En 1304, dans le dénombrement des possessions du monastère, on cite : «*item, dict et declaire le dict scindic que ledict monastere a une grange appelee de Fontaynos avec certains prez et de terres tant fertiles que infertiles, et de boys et ung estang, ung moulin*». (502)

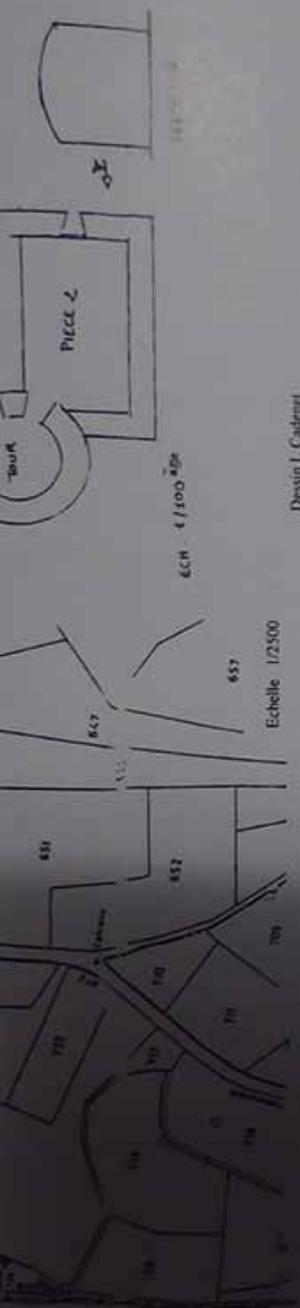
On retrouve mention de l'église de Fontaynous (503) dans le pouillé de Cahors en 1326.

Cette église semble très ancienne, tout au moins son installation, on la trouve dans les textes dès le milieu du XII<sup>e</sup> siècle. Elle a été le siège d'une paroisse, mais depuis quelques années la vie religieuse de la commune se regroupe autour de Martiel et d'Elbes.

### C - LA RESIDENCE DES ANCIENS ABBES DE LOC-DIEU

A quelques dizaines de mètres au Nord de l'église, des ruines importantes attirent l'attention (cadastre parcelle n<sup>o</sup> 142, voir doc. n<sup>o</sup> 43). On voit aujourd'hui une tour accolée à un bâtiment rectangulaire à demi-écroulé.

Cette grosse tour ronde, haute de deux étages, démantelée, couronnée de machicoulis branlants, contenait jadis un escalier à vis dont les larges marches ont été volontairement brisées et arrachées (on aperçoit encore leurs traces) (voir photos n<sup>o</sup> 14). Elle flanque une haute bâtisse massive, dont actuellement on ne peut plus reconnaître la forme exacte. Une porte au pied de la tour permet d'accéder à l'intérieur de l'édifice. On trouve au rez-de-chaussée deux grandes salles



rectangulaires, voûtées et disposées en parallèle. Elles ne sont éclairées que par un soupirail. Si on fait le tour de ces constructions, on arrive au premier étage de cette habitation où deux puces sont encore visibles. On aperçoit dans la première les restes d'une cheminée et plusieurs portes. Cette demeure comptait apparemment au moins trois étages. En passant dans la pièce voisine on voit, en levant la tête, un foyer de cheminée au deuxième palier. Il n'y a plus de toiture ; seuls, quelques pans de murs incomplets donnent une idée toute relative de la demeure des anciens abbés de Loc-Dieu. Il semble que les bâtiments actuels soient assez récents (XVI<sup>e</sup> - XVII<sup>e</sup> siècles).

On trouve un hommage fait au roi par l'abbé de Loc-Dieu le 15 juillet 1399 pour le « dieu » de Fontaynous (504). Il n'est fait aucune allusion à une tour ou une maison dans ce document. Mais il est question du « château » de Fontaynous dans le prix du château de La Rouquette en 1472 (505). Dans le démantèlement du temporel du monastère de Loc-Dieu que précède la Révolution 1822, Bertrand du Pont, syndic du couvent, on trouve mention de « plusieurs tours et châteaux que le dict monastere a une grange appelée de Fontaynous, un moulin, un étang, un champ et un moulin... » (506). Comment se fait-il que dans ce document on parle du « château » ? Peut-être a-t-il été rebâti ou restauré. A l'époque de la Révolution le mot « château » a disparu, il est remplacé par « grange ». Quel sens faut-il lui donner ? Peut-être celui de grange fortifiée ? Ce « château » était en tout cas construit avant 1683, date à laquelle on le trouve mentionné : « terre, seigneurie, un château (peut-être la résidence des abbés), une métairie, un moulin, des prés... » (507). C'est dans le partage du 14 janvier 1683 entre l'abbé et les religieux de Loc-Dieu que Fontaynous revient aux abbés qui pourront en jouir librement (508).

Le domaine de Fontaynous demeura la propriété particulière des abbés de Loc-Dieu jusqu'à la Révolution (509).

Comme on a pu le voir au cours de l'étude de ce site, c'est à partir d'une simple église (acquise par don) que les moines de Loc-Dieu ont créé un domaine qui devint la résidence des abbés. Ils ont su tirer profit de cette donation et l'exploiter au maximum.

## 2 - L'Albenque

Ce hameau est situé à l'Ouest de Villefranche (à environ 4 kilomètres), sur un plateau dominant la ville. Aujourd'hui, on trouve trois habitations dont une, l'ancien « château », sert de résidence secondaire. Il s'agit d'une tour accolée à un bâtiment rectangulaire, l'ensemble a été recrépi, ce qui cache la bâtisse d'origine. L'Albenque formait autrefois une grange de l'abbaye cistercienne de Loc-Dieu.

### A - L'ANCIEN DOMAINE DE LOC-DIEU

Installé au sud-ouest du hameau (n° de parcelle 62, voir doc. n° 44), on voit aujourd'hui une tour ronde, couronnée de mâchicoulis ayant servi de support à



un chemin de ronde disparu (voir photos n° 15). Ce bâtiment est élevé de quatre étages. La tour ne comporte que des pièces voûtées. L'escalier étroit, en pierre, est relégué à l'arrière et au Nord de la construction. Le rez-de-chaussée a conservé une haute et large cheminée en pierre (510). Il accueille également la porte d'entrée, mais cette ouverture paraît récente (trace de percement de la porte). Cette tour massive s'appuie sur un petit corps de logis qui a conservé dans sa maçonnerie les montants finement travaillés de ses anciennes fenêtres à meneaux.

La première mention de ce domaine apparaît dans une bulle du Pape Luce III, donnée à Vienne entre 1182 et 1185, qui confirme à l'abbé et aux moines de Loc-Dieu la possession de «*la grangiam de Albenca*» (511). C'est une confirmation ; on peut donc supposer que les moines détenaient ce domaine depuis quelque temps. En juillet 1272, L'Albenque fait l'objet d'une transaction entre Raymond Boyer, recteur de Saint-Mémory, et Dom Bernard, abbé de Loc-Dieu. La grange se trouvait sur la paroisse de Saint-Mémory ; les moines devaient payer les dîmes et prémices au curé de Saint-Mémory (512). En 1302, on retrouve un accord survenu entre les moines et le curé au sujet des dîmes (513). Lors du dénombrement des possessions de l'abbaye de Loc-Dieu, en 1304, on lit : «*item, dict et declare icelluy scindic que ledict monastere tient et possede une autre grange appelee de l'Albenca, en laquelle n'a aulcune juridiction, excepte la directe....*» (514).

Un dénombrement du 6 octobre 1522 mentionne : «*Item dict iceluy syndic que ledit monastere tient et possède une grande appelée de l'Albenca, il a une petite maison avec un grand jardin et terres laboratives, un pre et un petit bois...*» (515). Le 12 juin 1565, la métairie de L'Albenque est vendue par décret de justice à Gabriel Imbert (bourgeois de Villefranche). Elle comprenait : «*maison, grange, étable et une petite tour, prés, bois...*» (516). La grange de L'Albenque est reconnue comme une métairie rurale dans cet acte d'aliénation.

Ensuite, il n'est plus fait mention de la grange de L'Albenque. Dans le procès-verbal de la vente des biens de l'abbaye, on cite à la date du 18 novembre 1791 : «*les rentes du prieuré de L'Albenque*» (517). Le terme de prieuré n'a pas lieu d'être ici ; il doit certainement s'agir d'une erreur du rédacteur du texte. Il semble que ce domaine soit apparu à la fin du XII<sup>e</sup> siècle. Que comprenait-il à cette époque ? On ne mentionne pas de tour avant le XVI<sup>e</sup> siècle.

## B - L'ANCIENNE CHAPELLE

On ne la trouve mentionnée dans aucun document mais sur la carte de Cassini (1750), L'Albenque est représenté comme «un hameau avec chapelle». Il existe, en fait, des vestiges d'une chapelle dans un garage (parcelle n°58, voir doc. n° 44). Ils mesurent environ 9 mètres de long sur 6 de large. On voit une fenêtre en arc brisé sur le mur Sud, et côté Nord, on aperçoit une niche (voir plan d'Ancourt doc. n°45).

Les murs sont épais. Il est très difficile de se faire une idée exacte de la forme de cette bâtisse. Elle est englobée dans une maison. Son ancienne toiture a été détruite et remplacée par le plancher de l'habitation située au-dessus. Sur le côté Ouest, on trouve une porte surmontée d'un arc brisé. Non loin de la fenêtre, on voit dans le mur une autre «sorte de niche» avec, en bas, deux trous circulaires. Je n'ai pu définir la fonction de cet «élément». Sur le mur Sud apparaissent des restes de fresques : on peut apercevoir deux pieds (des chaussures en noir et des chevilles en rouge), ainsi que quelques traces ocre et blanches. On voit aussi une frise de losanges noirs sur un fond brun et ocre. Il faut noter que Ancourt a fait un plan de cet édifice au début du XX<sup>e</sup> siècle.

Il m'est impossible de dater cette chapelle, et j'en ignore le saint-patron. De toute façon, on peut difficilement imaginer un domaine d'abbaye sans un lieu de culte, aussi modeste soit-il (Loc-Dieu est à environ 7 kilomètres de L'Albenque).

### L'implantation templière

Le Temple est un ordre de chevalerie fondé à Jérusalem vers 1118 par le chevalier champenois Hugues de Payns et quelques compagnons. Ils reçoivent une maison sur l'emplacement du temple de Salomon et recrutent rapidement d'autres «frères», désireux de mêler la vie religieuse et la défense des lieux saints et des pèlerins. L'ordre du Temple est définitivement organisé au concile de Troyes en 1218. Il est gouverné par un grand-maître élu, assisté d'un chapitre général.

L'ordre est supprimé en 1312 et les biens du Temple sont attribués à l'Hôpital de Saint-Jean de Jérusalem. Les Templiers établissent des «commanderies» en Occident, sorte de grands domaines agricoles dont ils récoltent les bénéfices pour faire la guerre en Orient. D'après les archives, on apprend que Ginouilhac (commune de Martiel) dépendait d'une commanderie plus importante, celle de La Capelle-Livron. Il existait une maison templière à Villefranche. Située à l'emplacement de l'actuelle sous-préfecture, elle a aujourd'hui totalement disparu.

#### **1- Ginouillac**

Situé au Nord-Est de Martiel, Ginouillac est connu pour son ancienne commanderie templière. Aujourd'hui, il n'en reste pour ainsi dire plus rien. Les seuls bâtiments encore debout ont été rachetés par des Anglais qui les ont restaurés. Placé à la limite de la commune de Martiel, cet ensemble est isolé ; c'est le seul hameau de la zone Nord-Est.

## A - LE SITE

Perché sur une butte, Ginouillac domine les plaines avoisinantes. Il n'y a pas de hameau à proprement parler. Seuls, les bâtiments de l'ancienne commanderie et une autre habitation constituent ce mas. Si on observe le plan cadastral, on voit qu'un chemin fait le tour du pâté de maisons. Il marque peut-être l'emplacement de l'ancien fossé (voir doc. n° 46).

## B - LES BATIMENTS

Selon Valady, il existait autrefois deux «châteaux» à Ginouillac : la commanderie templière et la propriété des coseigneurs de Ginouillac (famille Malroux). Mais aujourd'hui, il est impossible de se faire une idée précise de la forme de ces bâtisses. Elles ont subi les vicissitudes du temps. Les nouveaux propriétaires ont fait d'importants travaux afin de les rendre plus fonctionnelles.

Si on reprend la description de Noël (518) réalisée dans les années 70, on apprend que cet ensemble était en ruine à cette époque. Du château des commandeurs, il ne subsistait plus que de hautes murailles à demi-ruinées sur lesquelles on distinguait les cadres encore apparents de larges fenêtres à meneaux richement travaillés. Sur la façade Est, on apercevait les restes croulants des défenses extérieures. Une tour coupait, au centre, la façade Ouest (elle a aujourd'hui disparu).

Pour le deuxième bâtiment, on trouve chez Valady (519) une description datant du milieu du siècle. L'ancien manoir de Malroux se repérait facilement grâce à la chapelle située au pied de sa tour (voir doc. 46 bis). Cette tour était haute, ronde et placée à une extrémité du corps du logis, ce dernier étant déjà en ruine. La partie la plus orientale, devenue maison de ferme, gardait encore sur ses façades Est et Ouest de nombreuses fenêtres à meneaux, toutes simples, sans moulures, ni ornements. Un pan de mur débordant portait encore les traces d'un escalier.

Ginouillac a d'abord appartenu à la famille de Ginouillac puis à l'ordre du Temple. A la suppression de ce dernier, il est passé à l'ordre de Malte. Les templiers tenaient cet endroit très probablement d'un Ginouillac, coseigneur de ce lieu. Ce domaine devait être compris dans la donation que deux sœurs, Magne et Sybille, firent en 1240 à l'ordre du Temple, de tout l'héritage de leur père, Pons de Ginouillac (520). En mai 1260, «Aton de Ginolhac» rend hommage à Alphonse de Poitiers pour la «villam de Ginolhac» (521).

En 1318, a eu lieu la confirmation de la vente par Baudouin de Montagne à Antoine de Ginouillac, damoiseau, des redevances en grains et en deniers, dues par «les hommes» de Ginouillac» (522) (probablement la communauté villageoise de Ginouillac). Frère Barthélemy de Saumate est qualifié de «commandeur de Ginouillac» dans un acte du 22 août 1338 (523). Au XIV<sup>e</sup> siècle, on trouve une lettre de sauvegarde pour la communauté de Ginouillac (524).

Dominique M...

OCCUPATION DU SOL  
ET LA ...  
AU MOYEN ...  
dans le canton  
de Villefranche-de-Rouergue



MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ DES AMIS DE VILLEFRANCHE ET DU BAS-ROUERGUE

# CANTON DE VILLEFRANCHE DE ROUERGUE

## Les différents vocables du canton

Doc.1



### Légende :

- Epoque mérovingienne : □
- Entre 950-1100 : ◆

sur d  
sont  
peu p  
au de  
A l  
d'une  
fait u  
mort.  
gouiti  
sur la  
de l'a  
Seu  
(Savi  
située  
cupati  
à des  
cise. I  
Âge, e  
S'il  
ment i  
de dir  
l'ident  
des ca  
Bea  
des situ  
deux e  
les hà  
l'Avey  
zone. I  
site de  
ment d  
Pour  
romain  
Villefra  
soit le s  
Une né  
Située  
nière, ce

**Les différents vocables du canton**

**Doc. 1**



**Légende :**

- Epoque mérovingienne : □

- Entre 950-1100 : ◆

Échelle Métrique

0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

0 100 200 300 400 500 600 700 800 900 1000

## Les villages ecclésiaux typiques

### 1 - Elbes

Situé au Sud de Martiel, Elbes est au centre d'un territoire qui semble à l'écart du reste de la zone communale ; on pourrait presque le détacher de la commune. Il occupe une légère dépression sur une étendue vallonnée. Cinq routes partent de ce site et forment un réseau étoilé renforçant l'hypothèse d'habitat datant du moyen-âge. Deux sources affluent de part et d'autre du village et vont se perdre à Laramière (Lot). Ce village ne possède ni château ni de tour ; seule l'ancienne église, située au centre du bourg, organisait cette agglomération. Un prieuré a existé, mais il a aujourd'hui totalement disparu.

#### A - L'ÉGLISE

Etablie à l'extérieur du bourg à environ 50 mètres au Sud/Sud-Ouest, elle est le premier bâtiment que l'on voit en arrivant de Villefranche.

Cette église est assez grande, mais récente (de style néo-gothique) ; sa construction commença en 1877 (49).

Il existait auparavant au cœur du village une église plus ancienne, qui a, aujourd'hui, disparu. On la trouve encore en place sur le cadastre napoléonien (1823). Il m'est impossible d'en faire une description. Ce bâtiment religieux était dédié à Saint-Jacques (l'apôtre). Si on suit les hypothèses d'Aubrun (50), cette dédicace est très ancienne (voir carte doc. 11).

Les limites de la paroisse sont d'environ quatre kilomètres sur trois. De telles dimensions révèlent peut-être l'ancienneté de cette dernière (époque mérovingienne ?).

La première mention de cette église apparaît en 961 dans le testament de Raymond I<sup>er</sup>, Comte de Toulouse : «*Illo alode de Elvas Jaldeberto remaneat cum ipsa ecclesia, cum omnibus villariis, quas ibi aspiciunt, in tali ratione, si filium habeat de muliere, ad illum remaneat, si filium de muliere non habet, Grimaldo frati suo remaneat, post discessum illorum, Sancti Petri Marciliaco remaneat in communnia*» (51).

D'après J. Bousquet, l'église d'Elbes aurait été donnée à l'abbaye de Loc-Dieu entre 1124 et 1143 (52). L'église d'Elbes fut pillée en 1267 par Guillaume et Aymeric de Balaguer. Le récit de cette affaire se trouve dans une lettre d'Alphonse de Poitiers (53), datée du 31 octobre 1267 : «*Veniens ad nos Gaillardus Polandi, clericus, lator presencium, nobis conquerendo monstravit quod Guillelmus de Balaguerio et Aymericus, fratres, cum pluribus pominiibus armatis fugerunt hostium ecclesie d'Elvas.*».

Dans le pouillé de Bourges (diocèse de Rodez), Elbes est qualifié d'«Ecclesia» en 1383 et 1404 (54). Un prieuré existait à Elbes ; il était dédié à Saint-Jacques (comme l'église) et dépendait de l'abbaye de Loc-Dieu (55). Il semble que l'église et le prieuré soient étroitement liés ; ils devaient probablement être tous les deux sous l'autorité de Loc-Dieu.

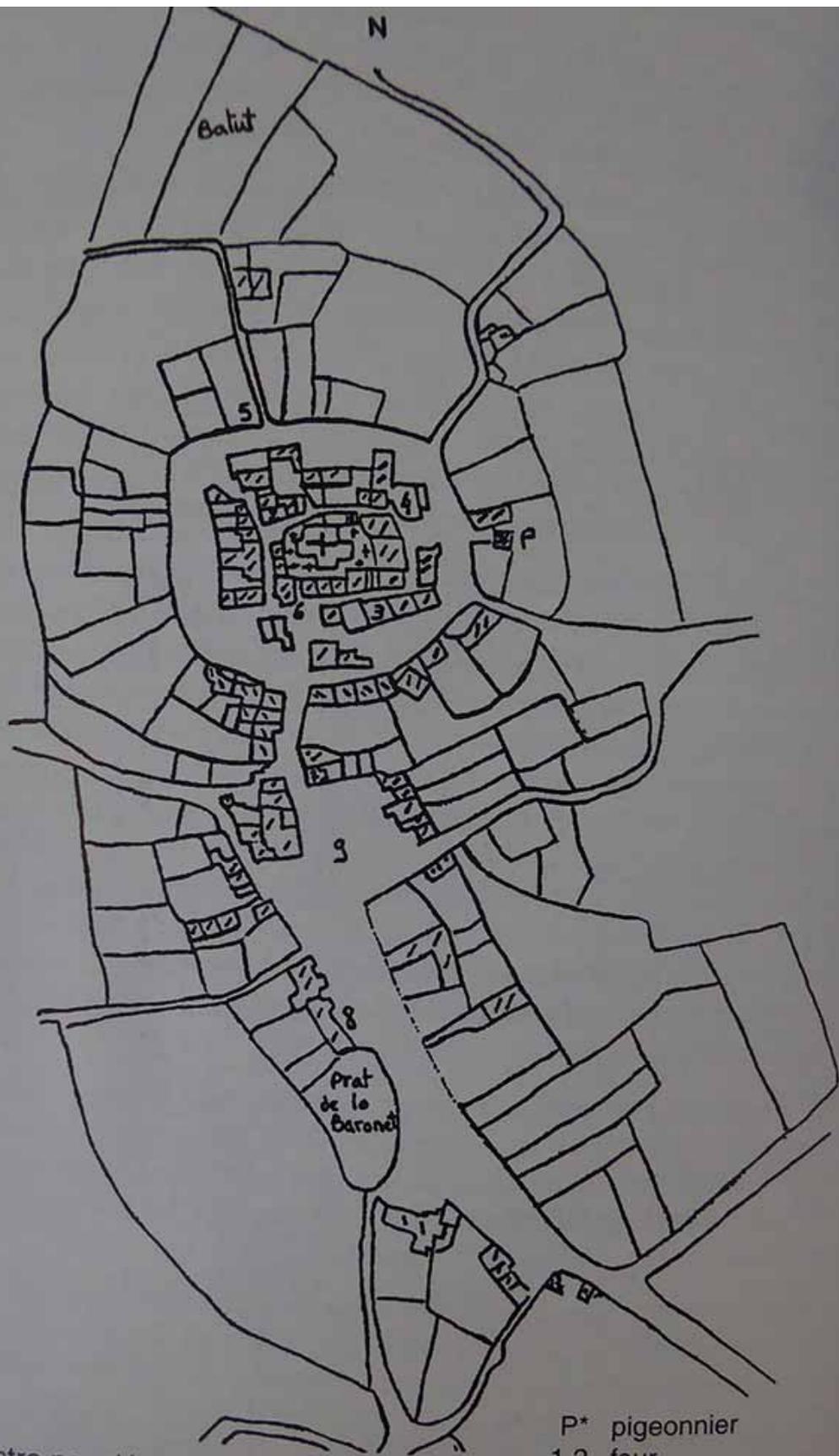
En 1460, le curé-prieur d'Elbes était Guillaume de Polignac, neveu de Monseigneur B. de Chalençon, évêque de Rodez (1457-1494). Il écrit à cette époque : «qu'en ce temps là l'église était belle et grande. Elle avait une magnifique voûte supportée par d'énormes piliers » (56). En 1561, l'église d'Elbes fut renversée et incendiée par les protestants (57). A la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, on reconstruisit une église à Elbes, mais dans des proportions plus modestes. Cette deuxième église n'a pas traversé les siècles (58). Le 26 avril 1837, Monseigneur Giraud, évêque de Rodez demande à la communauté d'Elbes de faire construire un nouvel édifice ou, du moins, de restaurer l'ancien (59).

Le cadastre napoléonien indique la présence d'un cimetière autour de l'église (voir doc. n° 12). Depuis, il a été transféré hors du village, à l'Est, le long de la route allant au Puech. L'enclos cimétériel d'Elbes est de forme rectangulaire (ce qui renforce l'hypothèse d'un site très ancien). Ces dimensions sont de 24 m x 44 m (1 056 m<sup>2</sup>), ce qui est assez restreint (60). D'après l'emplacement de l'église sur le plan cadastral napoléonien, il n'y avait pas 10 mètres entre les murs du bâtiment religieux et les limites extérieures de l'enclos (sauf du côté Est, l'église étant légèrement excentrée). On est loin des 30 pas traditionnels du village «ecclesial». Par contre, la limite circulaire extérieure de l'agglomération délimite un cercle d'approximativement 40 mètres de rayon centré sur l'église. L'ensemble est très légèrement surélevé, surtout du côté Nord. Le terrain descend en pente douce depuis la plate-forme de l'ancien cimetière jusqu'au niveau de la route qui encercle actuellement les habitations.

L'ancien prieuré a totalement disparu ; seuls souvenirs les textes anciens et la tradition orale. Il se trouvait sur les parcelles 753 à 756, selon les dires des habitants d'Elbes. Une tour aurait existé juste à côté, à l'Est du parcellaire (61) (voir doc. n° 13). Faute de document précis, il est impossible de faire une description de ces bâtiments.

La première mention apparaît au XII<sup>e</sup> siècle : le prieuré fut rattaché à Loc-Dieu par l'évêque Adhémar vers 1140-1143, et un compromis eut lieu avec le syndic de cette abbaye (62). Était-il déjà en place ? Ou est-ce la date de sa création ?

Il existait à Elbes, au XIII<sup>e</sup> siècle, un monastère ou, tout au moins, une dépendance. On conserve un hommage rendu en 1275 au Comte Henri de Rodez par «l'abbesse» du monastère d'Elbes (63). Le terme «d'abbesse» surprend : doit-on voir une mauvaise lecture du texte ou bien un parallèle avec le couvent de Loc-Dieu masculin ? Après le XIII<sup>e</sup> siècle, on ne trouve plus de documents concernant ce «monastère».



Cadastre napoléonien d'Elbes 1823

Echelle 1:2500

**Doc.12**

- P\* pigeonnier
- 1,2 four
- 3 maison curiale
- 4 maison du notaire
- 5 tour ronde
- 6 tunnel porte
- 7 four
- 8 future église
- 9 place ?

B - L  
Aujourd  
Pourtant  
Au XII  
de Paris  
sont les r  
main sur  
à Guilla  
Nicolas d

Dans to  
seigneur.  
et seigne  
maison d  
(68). S'a  
retrouvée  
seigneur  
maison d  
cette «ma  
bien est-  
avaient-il  
l'intérieur  
confirme

En 178  
ne compt

«La ma  
remplacé

C - L'HA

Deux z  
forme cir  
s'étire ve

Aujourd  
de deux  
dans la p  
ties. On a

A la fin  
On trouv

## B - LE BATIMENT SEIGNEURIAL

Aujourd'hui, on ne retrouve aucune trace de château dans le bourg d'Elbes. Pourtant, il existait des seigneurs ; on les trouve cités dans les chartes.

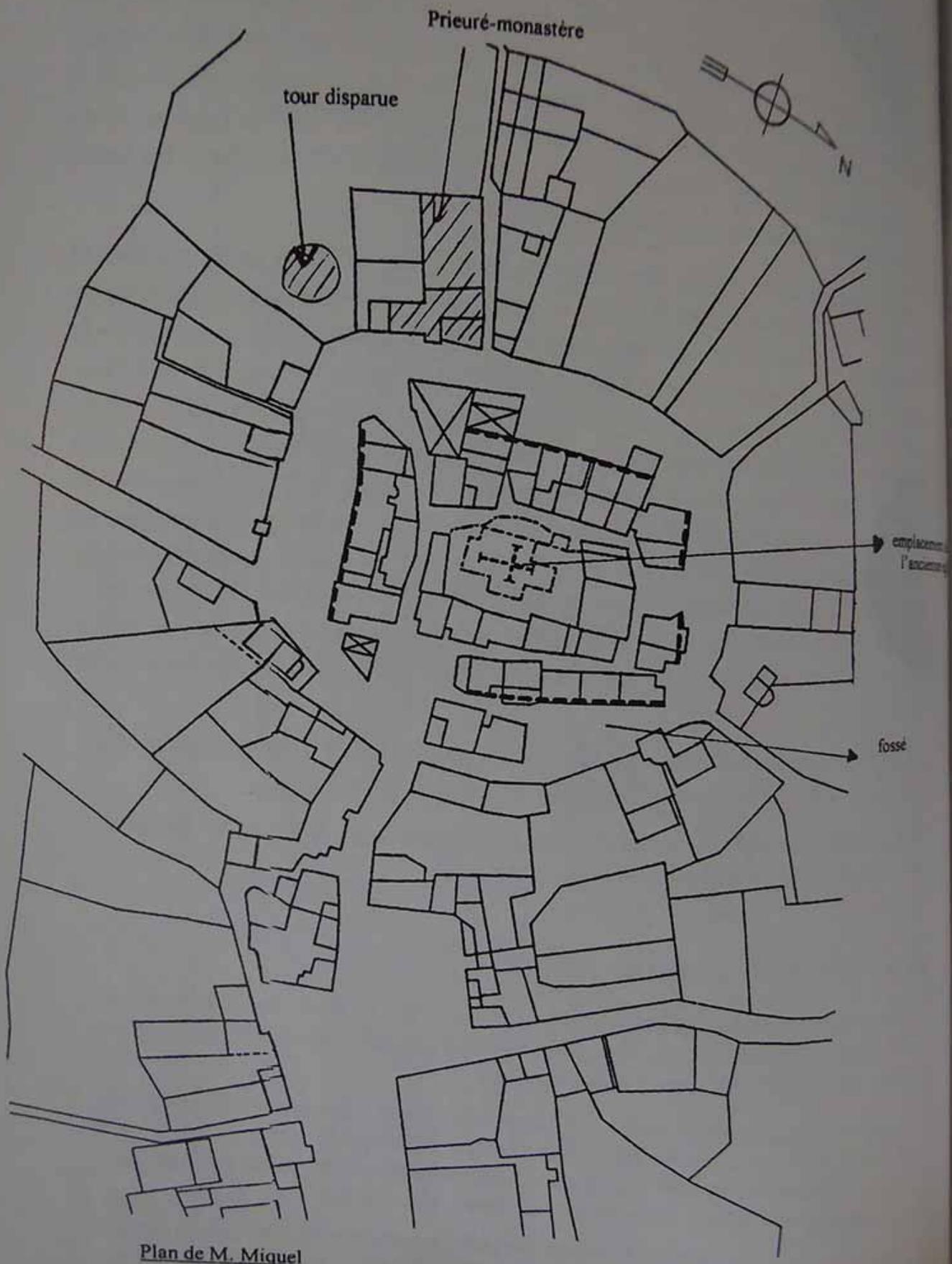
Au XIII<sup>e</sup> siècle, Elbes était aux mains de la puissante famille de Paris, seigneur de Parisot (canton de Saint-Antonin) (64). Aux environs de 1348, les Arpajon sont les nouveaux seigneurs (65). L'évêque de Rodez va essayer de mettre la main sur ce territoire. En 1449, Jean II, sire d'Arpajon, Vicomte de Lautrec, vend à Guillaume de La Tour, évêque de Rodez, la seigneurie d'Elbes (66). En 1666, Nicolas de Campmas devient Vicomte d'Elbes (67).

Dans tous ces actes, on ne trouve jamais mention de château ou de maison du seigneur. Seul, le livre terrier d'Elbes de 1685 cite : Jean-François Balard, prêtre et seigneur d'Elbes reconnaît tenir une maison «*confrontant du levant avec la maison dudit seigneur*» ; la rente est payable à la «*maison du seigneur d'Elbes*» (68). S'agit-il de la maison du Vicomte d'Elbes ? Etait-ce la maison curiale retrouvée sur le cadastre napoléonien ? Ce même lieu de paiement : «*maison du seigneur*» figure dans toutes les autres reconnaissances (69) ou s'agit-il de la maison du seigneur, située dans une autre localité ?... A quelle époque est apparue cette «*maison du seigneur*» ? Est-ce au XVII<sup>e</sup> siècle avec le Vicomte d'Elbes ou bien est-elle plus ancienne ? Dès le XIII<sup>e</sup> siècle, Elbes a eu des seigneurs ; avaient-ils une habitation particulière ? Valady pense qu'ils avaient une maison à l'intérieur du bourg, selon lui, l'ancienne «*Salla*» (70). Mais aucun texte ne le confirme.

En 1785, dans la déclaration de Monsieur de Saint-Rémy, la seigneurie d'Elbes ne comptait aucun château ou bâtiment seigneurial (71).

«*La maison du seigneur*» a probablement disparu avant la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, remplacée par la «*maison curiale*» au XIX<sup>e</sup> siècle.

## C - L'HABITAT VILLAGEOIS



Plan de M. Miquel

de 5 p  
tière, u  
cadastr  
Deu  
l'église  
bourg  
On d  
murs c  
donne  
réduite  
ment c  
«l'enc  
Martie  
maison  
La p  
Comte  
Il se  
impos  
«alleu  
de Par  
Comte  
l'évêc  
Elbe  
et le p  
parver  
n'ont  
1470  
Villef  
Grâ  
mique  
dans l  
Le v  
du qu  
qui a  
ecclés  
2- Va  
Le vil  
platea



Légende :

- Le prieuré : ●●
- L'abbaye: ⊗ et ses dépendances: ◆
- Les templiers : ▲ et dépendance : ■

Implan

L'abb

qui dés

victime

renouv

recher

L'archi

décors.

directe

contrai

Donr

Gallia

de l'or

L'abbay





D. MAILLES

OCCUPATION  
DU SOL ET  
HABITAT  
AU  
MOYEN AGE

1998

1989

A  
6